



Marc GARROCQ
Président du SYMAT

Édito

68 984 tonnes de déchets collectés par le SYMAT en 2018 soit 1 372 tonnes en plus qu'en 2017, dont 85 % de déchets verts.

Même si ce flux n'est pas le plus onéreux, il convient de s'interroger sur leur gestion et leur traitement car il existe d'autres solutions que leur apport systématique en déchèterie.

Les comportements évoluent mais nous avons devant nous encore beaucoup de travail de sensibilisation où chacun a son rôle.

Nous comptons beaucoup sur la première année de la Taxe Incitative pour faire diminuer les tonnages d'ordures ménagères.

Les élus devront se poser de nombreuses questions dans les années à venir, notamment sur le type de collecte (porte-à-porte, apport volontaire), les moyens mis en œuvre (bacs, colonnes), les flux collectés et les fréquences de passage.

Chaque modification aura pour but de stabiliser la taxe, car le coût de traitement va malheureusement augmenter.

Je rappelle que le montant des contributions correspond à la collecte et au traitement.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport annuel et vous engage à continuer vos actions pour que notre planète se porte mieux demain.



Sommaire

Le territoire du SYMAT.....	p. 4
Organisation de la collecte.....	p. 6
Équipements liés à la collecte.....	p. 9
Tonnages collectés	p. 11
Traitement	p. 14
Déchèteries	p. 15
Prévention	p. 18
L'emploi dans le service public.....	p. 20
Les finances publiques	p. 21
Faits marquants et perspectives	p. 27
Bilan	p. 28

Récapitulatif des tonnages 2018

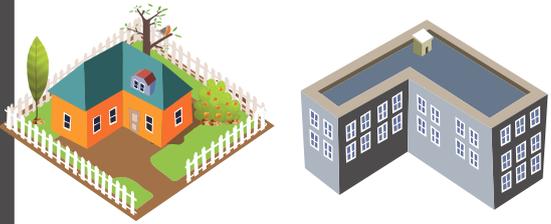
Commune ou secteur		Nbre d'habitants desservis	Tonnages OM 2018	% OM années n/n-1	Tonnages Collecte sélective 2018	% CS années n/n-1	Tonnages Verre	% Verre années n/n-1
Tarbes	PAP	32 261	10 121,6	-4,68	2551,9	2,4		
	PAV	8 332	1 180,2	33,99	157,6	26,5		
	total	40 593	11 301,8	-1,71	2709,5	3,6		
Régie Antenne Nord (ex SYMAT/CCGAA/Bazet/Gayan)	PAP	46 748	8 911,9	13,86	3028,3	12,1	2689,25	8,6
	PAV	1 356	139,1	2,63	33,9	36,4		
	total	48 104	9 051,0	3,48	3062,2	4,7		
Lourdes	PAP	12 446	6 998,9	3,24	879,4	10,3		
	PAV	1 500	180,2	100,00	280,2	-12,2		
CCPL hors Lourdes		6 022	1 428,0	-17,42	44,9	100,0	769,68	7,7
CCPL	total	19 968	8 607,1	1,16	1204,5	7,9		
Batsurguère	PAV	1 134	226,1	-1,38	46,9	-4,9	27,29	1,6
Montaigu	PAV	1 530	323,1	-2,39	54,6	6,3	60,89	0,1
CCCO	PAP	13 070	2 323,6	-3,90	722,8	7,1	433,3	7,5
SYMAT JRM déchèteries					232,0	2,9		
Total		124 399	31 832,7	0,32	8032,0	5,3	3980,4	8,88

1.2. Carte des types d'habitats du SYMAT



J'aime la nature... je réduis mes déchets !

2.1. Schéma d'organisation générale de collecte des déchets



Maison individuelle ou Habitat collectif

68 984 TONNES DE DÉCHETS COLLECTÉS EN 2018



Incineration Toulouse et Bessières (31)



Enfouissement Lieux (31)

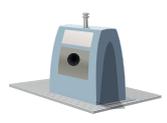
Ordures ménagères

31 832 t

93,6 %



6,4 %



ou

Quais de transfert Ibos

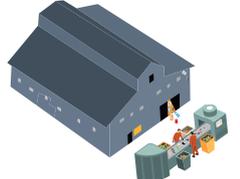
Tri sélectif

8 032 t

97,1 %



2,9 %



Quais de transfert Adé

Centre de Tri Capvern

Verre

3 980 t

96 %



4 %



Quai de transfert ZI la Garouillère



Déchèterie de Lourdes



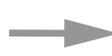
Verrerie d'Albi

Encombrants en PAP

490 t



Enfouissement Bénac



Recyclerie des Forges, Tarbes

Déchèteries

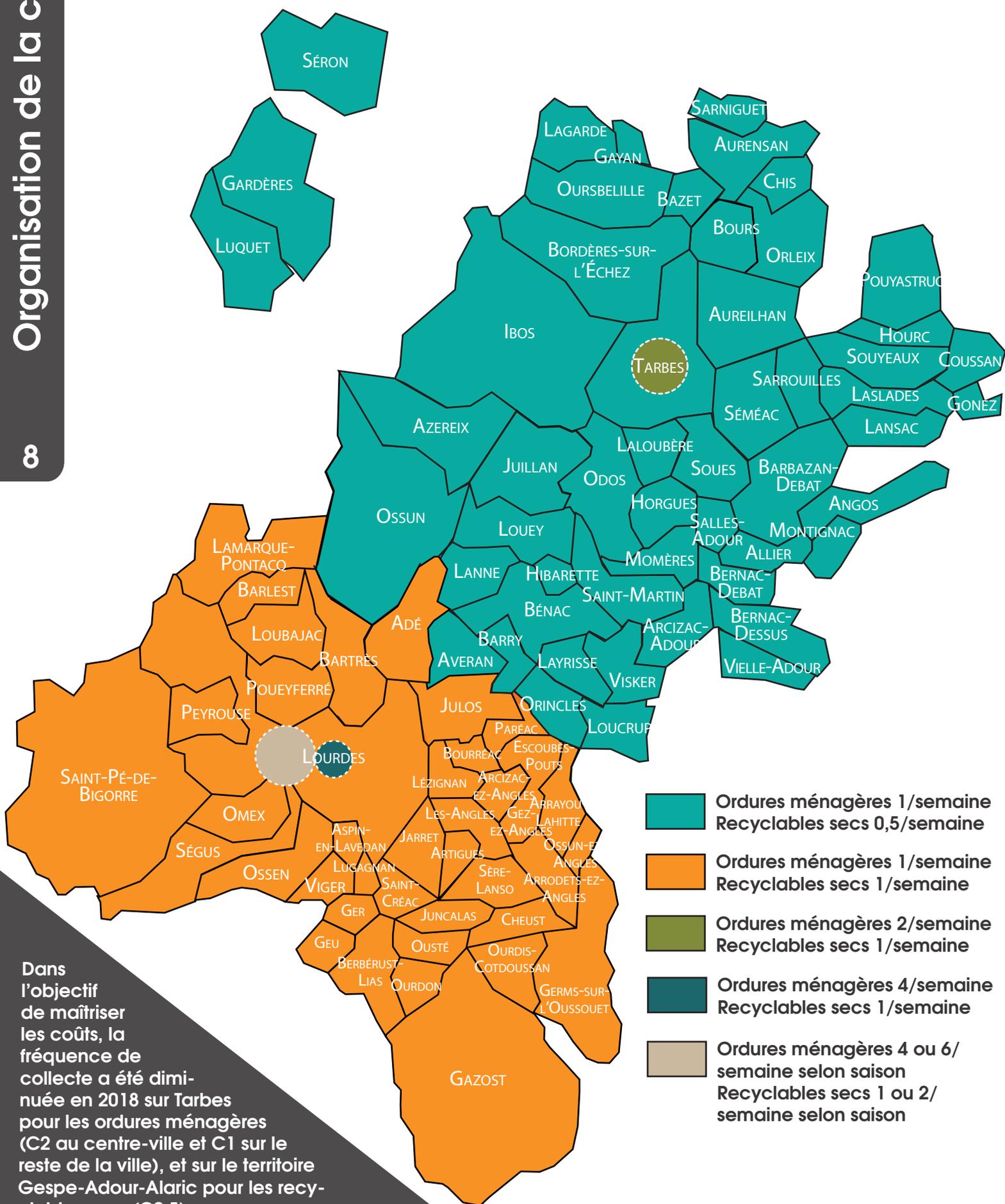
24 650 t



Centre de transfert et regroupement

SYMAT
MULTIPLES REPRENEURS

2.4. Fréquences des collectes des ordures ménagères et recyclables secs



Dans l'objectif de maîtriser les coûts, la fréquence de collecte a été diminuée en 2018 sur Tarbes pour les ordures ménagères (C2 au centre-ville et C1 sur le reste de la ville), et sur le territoire Gespe-Adour-Alaric pour les recyclables secs (C0,5).

3. LES ÉQUIPEMENTS LIÉS À LA COLLECTE

3.1. Types de pré-collecte

	Collecte en porte-à-porte (PAP)	Collecte en points d'apport volontaire (PAV)
Nombre d'habitants desservis 2018	110 547 habitants	13 852 habitants
Nombre d'habitants desservis 2017	117 704 habitants	7 100 habitants

3.2. Équipements liés à la collecte en apport volontaire

	Ordures ménagères	Recyclables secs	Verre	Biodéchets	Encombrants	Textiles	Déchets dangereux
							
Nombre de contenants disponibles	132	104	436	155	16	98	9
Type de contenant	Colonnes	Colonnes	Colonnes	Composteurs collectifs	Bennes déchèteries	Bornes	Armoires déchèteries
Ratio du nombre d'habitants par contenant	105	133	285	/	7 775	1 269	12 440
Tonnages collectés	2 049 t	236 t	3 980 t	- 365 t*	6 337 t	253 t	216 t

* Tonnages non collectés, mais évités grâce au compostage collectif.

3.3. Équipements liés à la collecte en porte-à-porte


Ordures ménagères :
38 348 bacs


Recyclables secs :
36 012 bacs


Encombrants :
pas de bac, enlèvement
sur rendez-vous à date fixe
sur certaines zones



MAINTENANCE DES BACS

4 643 interventions
(dotation, changement, réparation...)

+ 43 % par rapport à 2017

977 prêts de bacs et **226** prêts de totems

5 000 h de travail technique

2 500 h de travail administratif

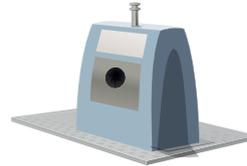
J'aime la nature... je réduis mes déchets !

3.4. Parc des bacs et colonnes sur le terrain
(inventoriés sur logiciel)

ORDURES MÉNAGÈRES



38 348 bacs



132 colonnes enterrées

Depuis 2 ans, le SYMAT achète des bacs à couvercle vert pour les ordures ménagères, dans un souci d'homogénéité avec les autres secteurs du département.

TRI SÉLECTIF



36 012 bacs



104 colonnes enterrées

VERRE



438 bacs



78 colonnes enterrées
et 358 aériennes

CARTONS



862 bacs

Seuls les bacs enregistrés dans le logiciel métier STYX peuvent être comptabilisés. Il y a donc en réalité plus de bacs sur le terrain. À la fin des enquêtes Taxes Incitative, tous les bacs seront recensés.

4. LES TONNAGES COLLECTÉS

4.1. Tonnages des collectes d'ordures ménagères, de recyclables secs et de verre

	Ordures ménagères 	Recyclables secs 	Verre 
Population desservie	124 399 habitants	124 399 habitants	124 399 habitants
Tonnages 2018	31 832 t	8 032 t	3 980 t
Ratio par habitant (kg/an/hab)	256	64	31
Distance parcourue pour la collecte	450 655 km	181 674 km	44 681 km
Ratio efficacité/transport (kg/km)	48	44	89

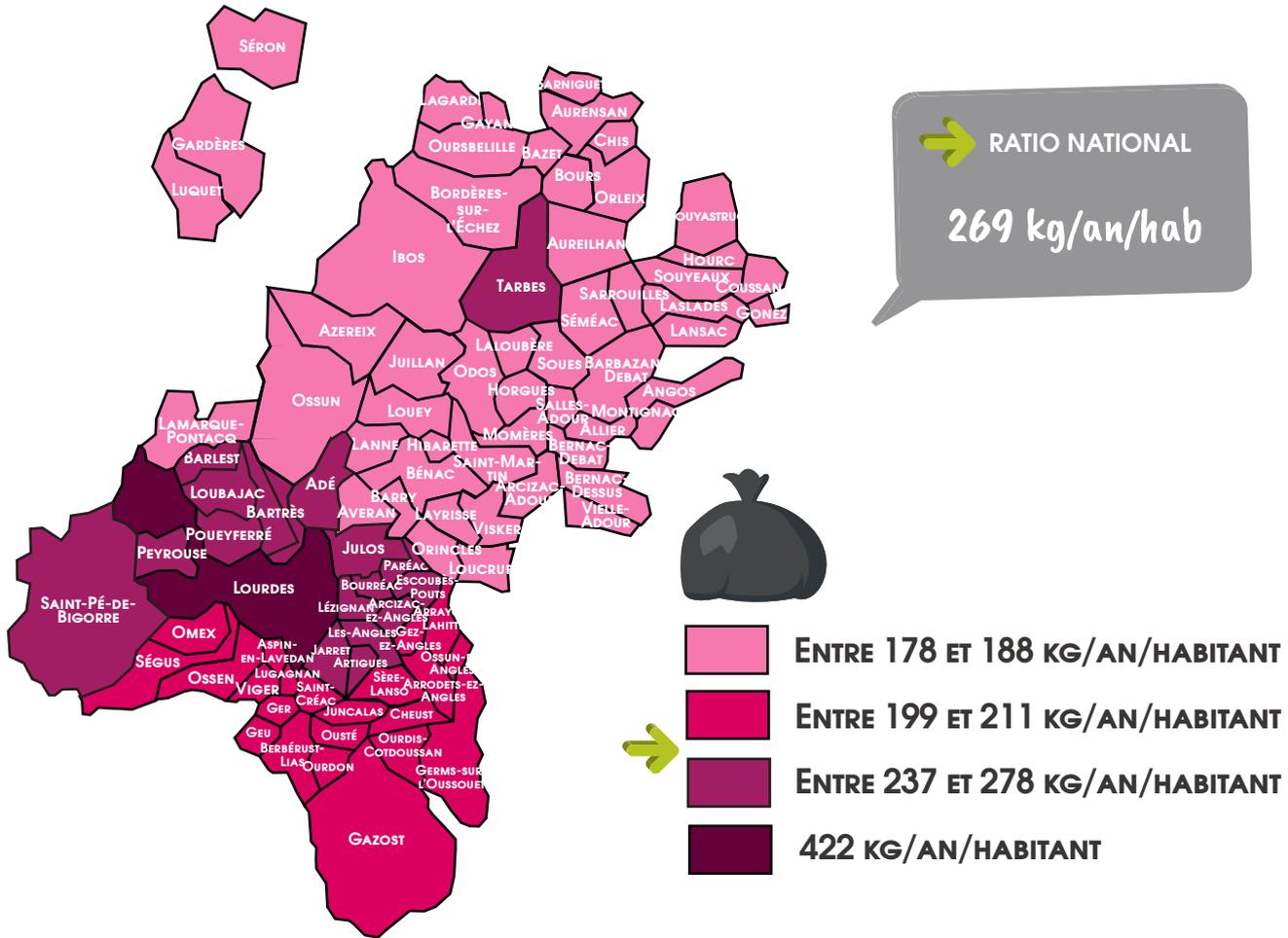
4.2. Évolution des tonnages



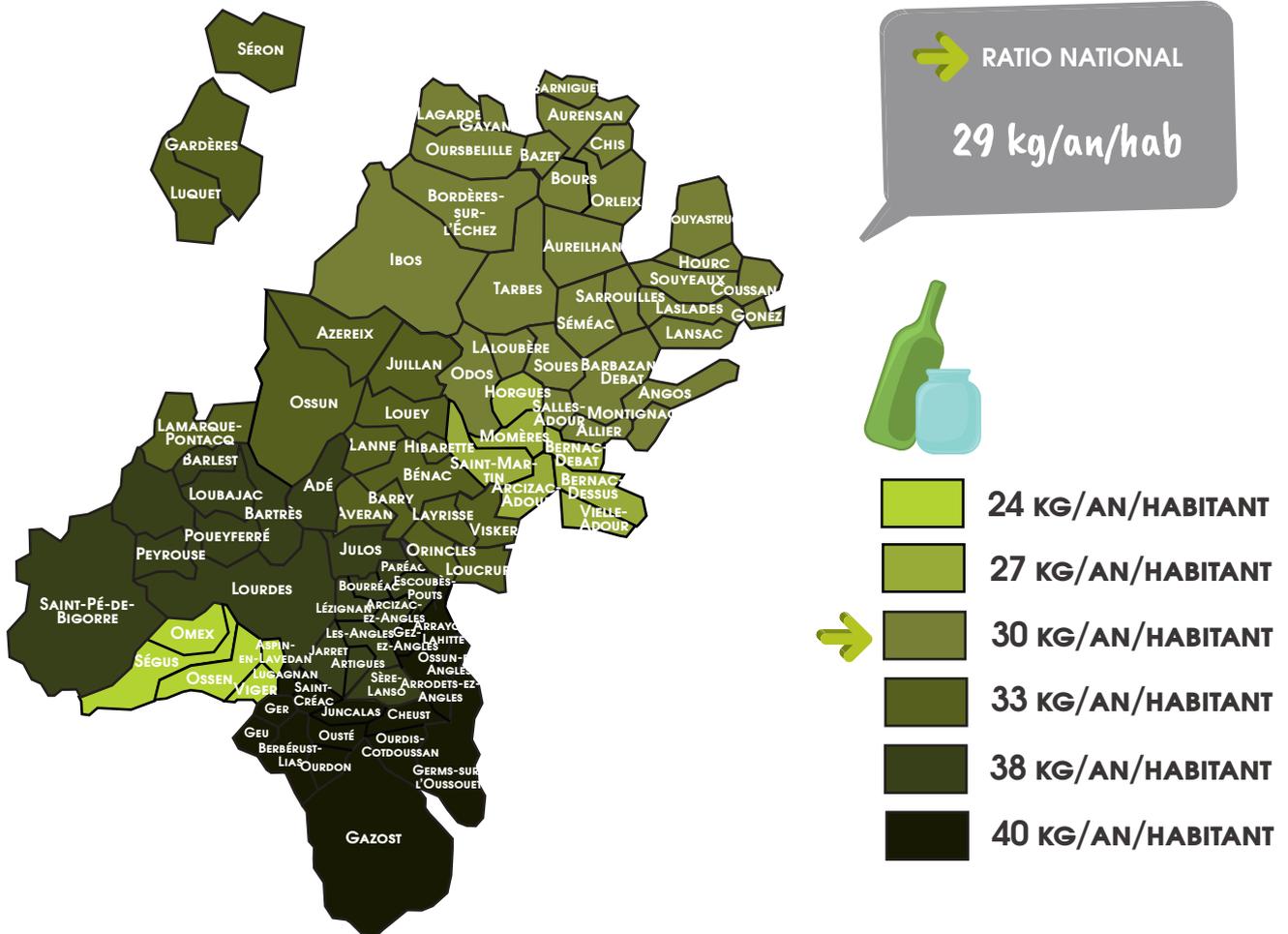
Le ratio tonnage/km est un indicateur intéressant qui illustre bien que nous pouvons trouver des marges d'amélioration. En effet, vu la densité des ordures ménagères et des recyclables secs, il n'est pas logique d'avoir presque le même ratio. Trop de kilomètres sont parcourus pour collecter peu de tonnages d'ordures ménagères. Il faudra encore réfléchir à des baisses de fréquences.

Les diminutions de quantité d'ordures ménagères ont marqué une pause en 2018.

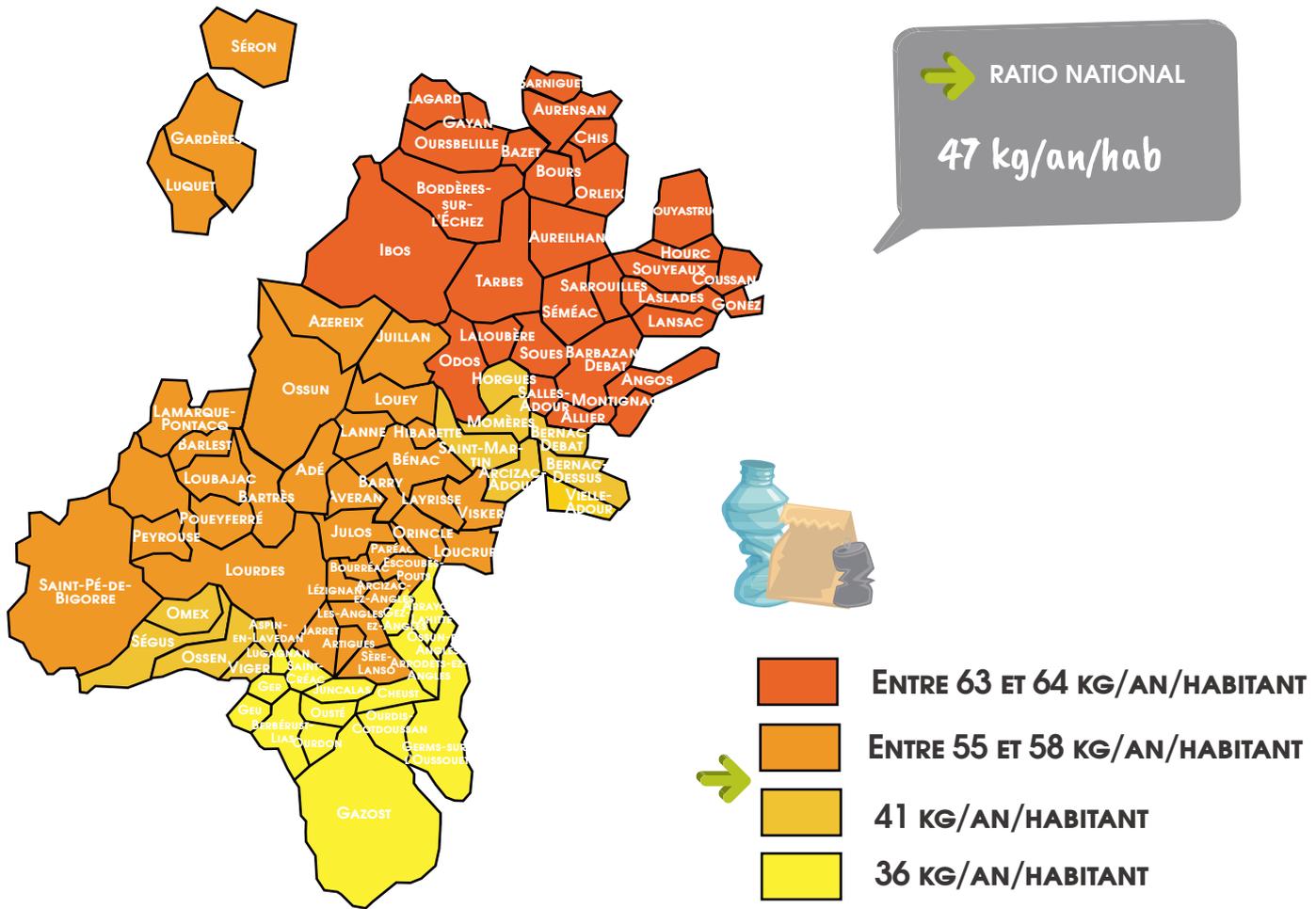
4.3. Ratios des ordures ménagères par secteur



4.4. Ratios de verre par secteur



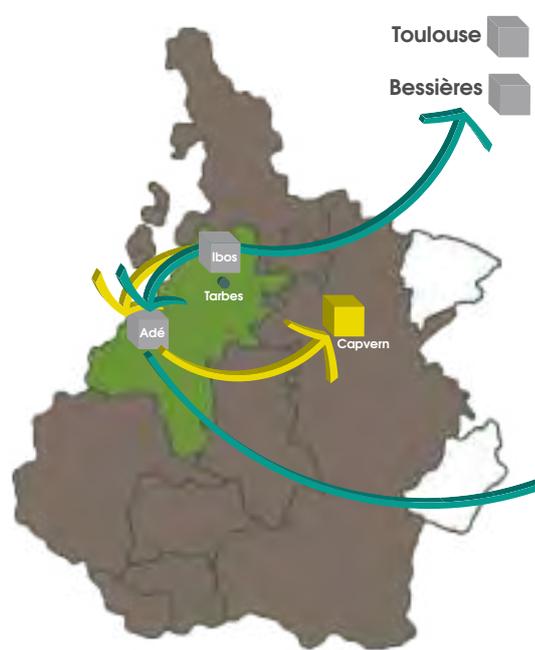
4.5. Ratios des recyclables secs par secteur



Les secteurs touristiques montrent logiquement des ratios supérieurs au reste du territoire. Nous devons faire un effort de sensibilisation sur ces publics et les structures qui les accueillent car, par contre, le geste de tri n'est pas suivi pour les emballages alors qu'il l'est pour le verre (à l'exception de la vallée de Batsurguère).

5. LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

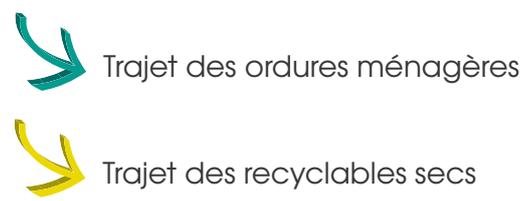
5.1. Localisation des unités de traitement des ordures ménagères et recyclables secs



Le SYMAT délègue la compétence traitement au SMTD65.

Les ordures ménagères transitent par les quais de transfert d'Ibos et d'Adé puis sont traitées hors du département. Elles sont soit incinérées à Toulouse (31) ou Bessières (31), soit enfouies à l'ISDND de Lieoux (31).

Les recyclables secs transitent par le quai d'Adé, puis sont acheminés au centre de tri de Capvern (65).



5.2. Unité de traitement et mode de valorisation

	Ordures ménagères	Recyclables secs	Verre	Encombrants	Cartons des professionnels
Centre de tri Capvern 65		✓			
Incineration SETMI Toulouse 31	✓				
Incineration Econotre Bessières 31	✓				
Enfouissement ISDND Lieoux 31	✓				
Enfouissement ISDND Bénac				✓	
Verrerie d'Albi			✓		
Tri / massification SITA SUEZ Juillan					✓
Eco-systèmes				✓	

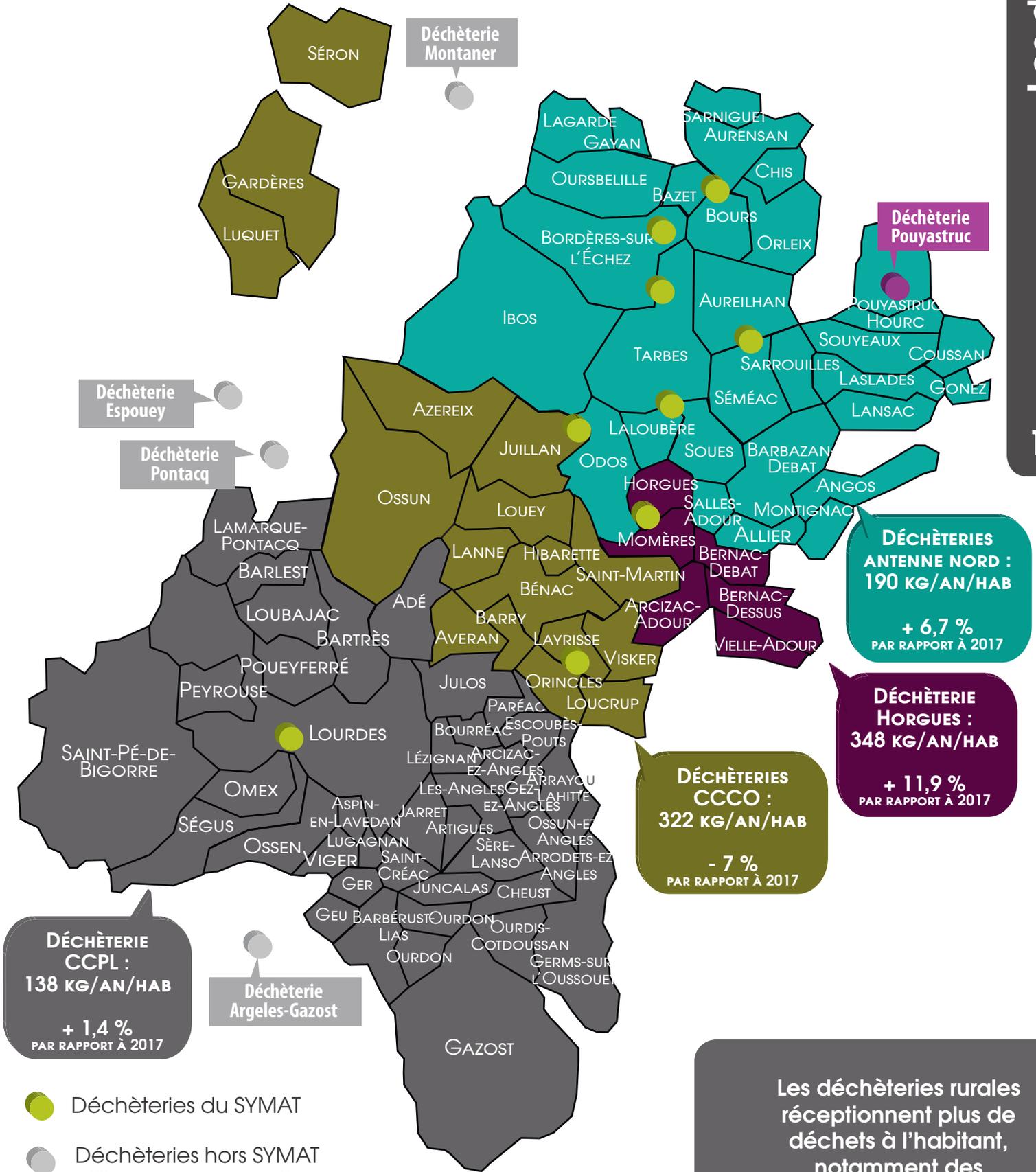
5.3. Tonnages des déchets enfouis et incinérés du SYMAT

	Tonnages enfouis 2018	Tonnages enfouis 2017	Tonnages incinérés 2018	Tonnages incinérés 2017
OMR	10 814	12 411	21 737	19 903
Refus de Tri	1 710	1 320	0	0
Déchèteries	6 227	6 018	0	0
TOTAL	18 751 †	19 749 †	21 737 †	19 903 †

La part des tonnages incinérés a augmenté par rapport à l'enfouissement. Nous n'avons toujours pas de solution départementale pour le traitement des ordures ménagères.

6. LES DÉCHÈTERIES

6.1. Localisation des 9 déchèteries du SYMAT et ratios d'apports par habitant



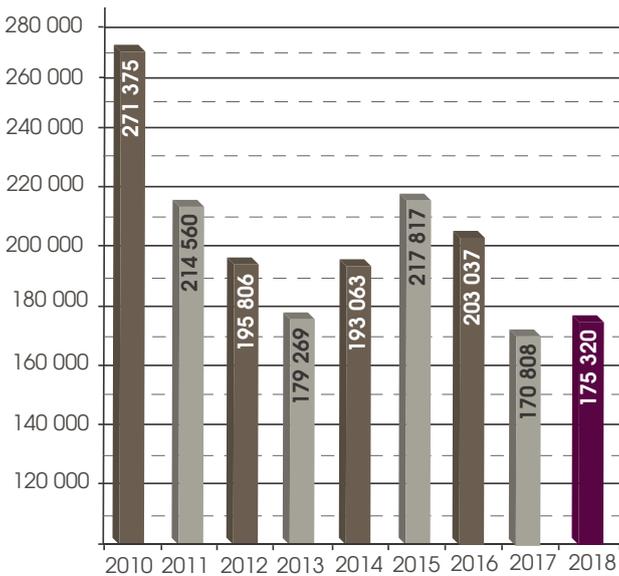
- Déchèteries du SYMAT
- Déchèteries hors SYMAT utilisées par conventions
- Déchèterie non gérée par le SYMAT

Les déchèteries rurales réceptionnent plus de déchets à l'habitant, notamment des déchets verts. Trop de professionnels profitent du « contrôle aléatoire à l'entrée ».

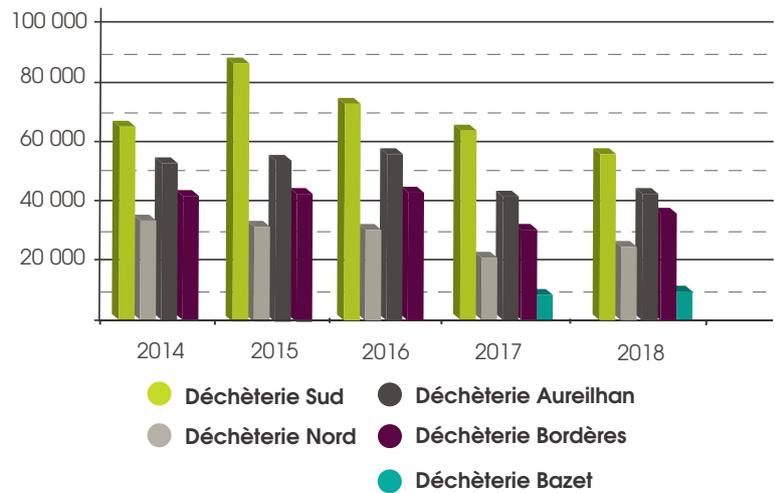
6.2. Jours d'ouverture et fréquentation des déchèteries

Nombre d'habitants desservis : 122 581								
	Maître d'ouvrage	Exploitant	Jours d'ouverture	Accès pros	Nombre de visites	Population desservie	Nombre de bennes	Armoire Déchets Dangereux
Déchèterie Tarbes Sud	SYMAT	SYMAT	5j/7	NON	58 140	80 090	11	OUI
Déchèterie Tarbes Nord			4j/7		26 494		8	
Déchèterie Aureilhan			5j/7		42 400		9	
Déchèterie Bordères			5j/7		37 088		9	
Déchèterie Horgues			2j/7		/	4 909	6	
Déchèterie Juillan			3,5j/7		/	13 070	9	
Déchèterie Layrisse			2,5j/7		/	7		
Déchèterie Bazet			2j/7		11 198	1 880	7	
Déchèterie Lourdes			5j/7		OUI	/	22 632	

6.3. Nombre de visites sur les déchèteries avec contrôle d'accès ou comptabilisation



6.4. Nombre de visites par déchèterie (sites ayant le contrôle d'accès)



Nos sites ne sont pas tous équipés de barrières comptabilisatrices à l'entrée. Deux déchèteries seront équipées fin 2019. Au vu de la fréquentation, la question de faire perdurer certains sites se pose.

Le nombre de visites 2018 tient compte des chiffres de la déchèterie de Bazet, nouvellement gérée par le SYMAT depuis le 1^{er} janvier 2018.

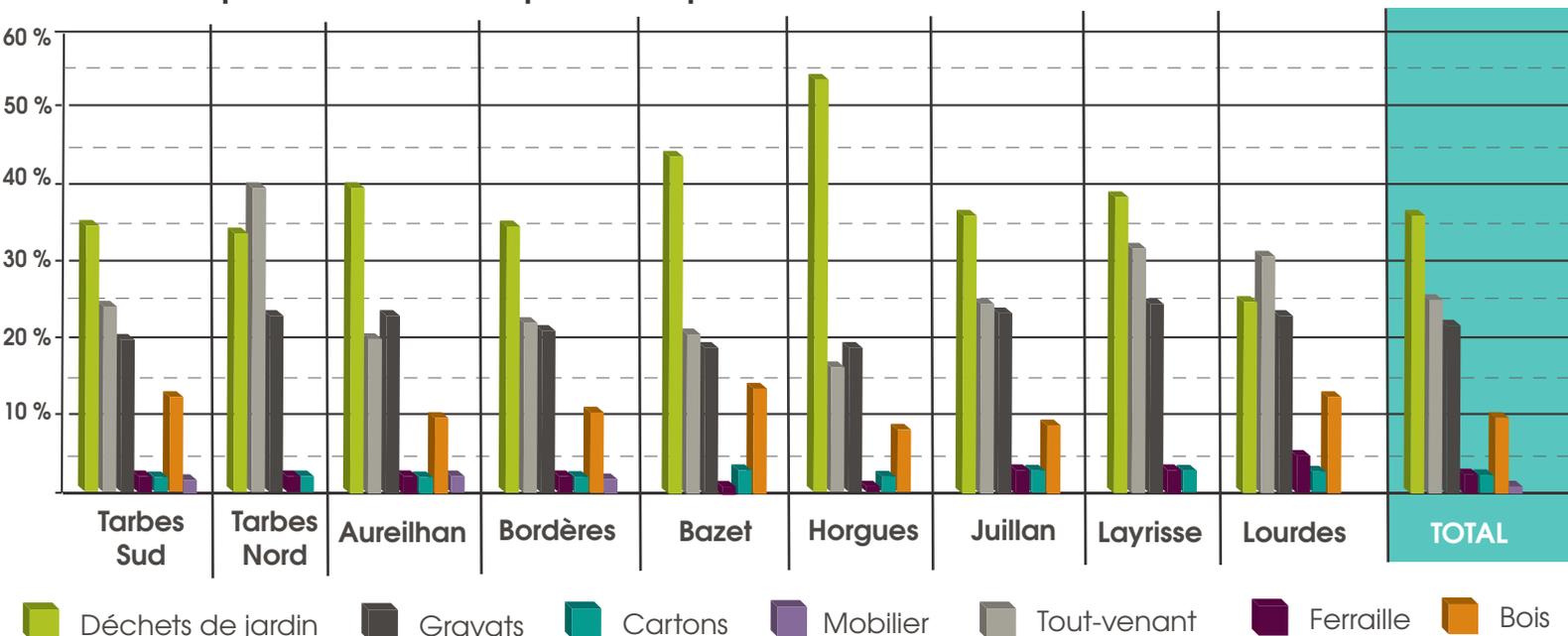
6.5. Tonnages collectés dans les déchèteries du SYMAT en tonnes

	Déchets de jardin	Tout-venant	Gravats	Ferraille	Cartons	Bois	Mobilier	Autres	TOTAL déchets collectés	TOTAL tout-venant enfoui	TOTAL Déchets valorisés	Taux de valorisation
Déchèterie TARBES SUD	1 898	1 257	1 063	124	120	697	97	0	5 256	1 257	3 999	73 %
Déchèterie BORDÈRES	1 369	929	872	59	66	439	97	45	3 876	929	2 948	70 %
Déchèterie AUREILHAN	1 574	795	913	67	69	410	78	0	3 906	795	3 111	71%
Déchèterie LOURDES	790	980	733	153	66	405	X	0	3 127	980	2 147	66 %
Déchèterie JUILLAN	1 135	772	729	61	64	283	X	0	3 044	772	2 272	68 %
Déchèterie TARBES NORD	683	814	462	37	40	X	X	0	2 036	814	1 222	62 %
Déchèterie HORGUES	907	301	320	15	36	134	X	0	1 713	301	1 412	77 %
Déchèterie LAYRISSÉ	450	380	290	29	23	X	X	0	1 172	380	791	63 %
Déchèterie BAZET	227	111	97	5	14	67	X	0	521	111	410	76%
Total	9 033	6 337	5 478	549	500	2 435	273	45	24 650	6 227	18 424	70 %
Évolution 2017- 2018 en %	+ 10,5	+ 4,1	+ 14,5	+ 3,2	+ 7,5	+ 18,5	+ 57,8	- 94,7	+ 8,4	+ 8,9 %	+ 8,2	/

X = Déchets non accueillis dans la déchèterie.

Le SYMAT a repris la gestion de la déchèterie de Bazet le 1^{er} janvier 2018. Les habitants de Bazet et Gayan peuvent également aller sur les déchèteries de l'antenne nord. La déchèterie d'Horgues présente une anomalie en terme de tonnages de déchets verts reçus. En raison de l'absence de bennes à bois et à mobilier, la déchèterie de Tarbes Nord reçoit plus de tout-venant que de déchets verts. Lourdes également, parce qu'elle accepte les professionnels.

6.6. Proportion de déchets par flux et par déchèterie



7. PRÉVENTION

7.1. Indice de réduction des déchets par rapport au 1^{er} janvier 2010

92,2 Cet indice de réduction, préconisé par l'ADEME, est calculé en multipliant le tonnage d'ordures ménagères 2018 par 100 et en divisant le résultat par le tonnage de l'année 2010. Le calcul a été effectué en prenant en compte les tonnages de 2010 de toutes les anciennes Communauté de Communes avec lesquelles l'agglo TLP s'est constituée en 2017. Cela représente donc **une baisse de 6,6 % entre 2010 et 2018.**



7.2. Descriptions des actions de prévention en 2018

COMPOSTAGE

1 038 composteurs individuels supplémentaires vendus

8 nouveaux composteurs collectifs installés

JARDINAGE AU NATUREL

42 stands en déchèterie ou dans le cadre de manifestations (Fête des fleurs...)

2 553 usagers sensibilisés

Lors de ces sensibilisations, le SYMAT propose aux usagers des techniques (adaptées à chacun) de gestion différenciée de leurs espaces verts. Le principe est de montrer comment utiliser les déchets de notre jardin afin qu'ils deviennent des ressources. Parmi les techniques présentées, le paillage permet d'utiliser tout type de végétal broyé (pelouse, feuille mortes, branchage, etc.) pour protéger le sol de notre jardin.



ÉCOMANIFESTATIONS

200 000 gobelets réutilisables utilisés sur

400 manifestations



Le SYMAT accompagne les associations et autres organisateurs d'évènements dans l'organisation de leurs manifestations pour que celles-ci soient plus écoresponsables. Pour ce faire, nous mettons à disposition des gobelets de 3 volumes différents (12, 18 et 33 cl), ainsi que des pichets de 1,5 L. En parallèle, nous mettons également à disposition des totems et bacs afin que le tri des déchets soit réalisé le mieux possible.

L'association Récup'Action 65 propose également un prêt de vaisselle durable.

GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Projet développé avec

8 structures professionnelles

7 stands réalisés

3 000 usagers sensibilisés



Un projet visant à réduire le gaspillage alimentaire a été initié auprès des professionnels de notre territoire. Ce projet propose un diagnostic composé principalement de 15 jours de pesées des différentes composantes des repas. Cela permet de mettre en évidence les origines du gaspillage dans la structure étudiée et de mettre en place un plan d'action visant à réduire ce gaspillage. En 2018, un diagnostic et un plan d'actions a été mené avec les cantines de Bénac, Juillan, du collège Desaix, la cuisine centrale de Tarbes et l'EHPAD Le Jonquère.

centrale de Tarbes et l'EHPAD Le Jonquère.

ANIMATIONS

3 350 élèves sensibilisés

875 usagers sensibilisés
(associations & entreprises)

L'équipe de prévention/animation a sensibilisé de nombreux publics durant l'année en proposant son projet pédagogique et ses différentes actions de sensibilisation (associations, entreprises, administrations, scolaires...).



LABEL ZÉRO DÉCHET

10 boulangeries labellisées

2 commerces labellisés

Le SYMAT accompagne les professionnels de son territoire dans une démarche de réduction des déchets et a créé en 2018 le label " Mon commerçant zéro déchet ".

Un diagnostic précis est établi par le SYMAT au sein de la structure afin de proposer ensuite des pistes d'amélioration pour diminuer la quantité de gaspillage alimentaire ou d'ordures ménagères.

Le SYMAT fournit aux professionnels engagés dans cette démarche du

matériel pour faciliter la mise en œuvre des actions : sacs à pain et cabas en tissu, doggy bags pour emporter les restes...



8. L'EMPLOI DANS LE SERVICE PUBLIC

8.1. Description de l'emploi dans le secteur des déchets sur le territoire

Poste	Nombre de postes	Statut
DGS	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
Responsable d'antenne	2	Fonctionnaire sur emploi permanent
Responsable financier	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
Assistant comptable	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
Responsable RH	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
Assistant RH	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
Responsable marchés publics / Redev. spéciale	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
Chargé de communication	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
Responsable prévention	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
Agent de compostage chargé de prévention	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
Responsable ADT	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
ADT	7	Fonctionnaire sur emploi permanent
Coordinateur administratif et technique (sud)	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
Agent d'entretien	0,5	Fonctionnaire sur emploi permanent
Chef de collecte	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
Responsable des déchèteries	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
Chef d'atelier	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
Mécanicien	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
Agent de maîtrise	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
Chargé de la maintenance des bacs	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
Technicien maintenance des bacs	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
Agent d'accueil	2	Fonctionnaire sur emploi permanent
Secrétaire	0,6	Fonctionnaire sur emploi permanent
Secrétaire	1	Contractuel sur emploi permanent
Responsable gardiens et chauffeurs déchèteries	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
Chargé Taxe Incitative	2	Contractuel sur emploi permanent
Entretien espaces verts / maintenance	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
Ripeur	17	Fonctionnaire sur emploi permanent
Chauffeur collecte	1	Mis à disposition par autre collectivité 11 h
Ripeur	2	Mis à disposition par autre collectivité 11 h
Chauffeur collecte	10	Fonctionnaire sur emploi permanent
Gardien de déchèterie	11,5	Fonctionnaire sur emploi permanent
Gardien de déchèterie	3	Mis à disposition par autre collectivité 13 h
Chauffeur de déchèterie	4	Fonctionnaire sur emploi permanent
TOTAL	85,6	

8.2. Indicateurs liés aux accidents sur les installations

- Taux de fréquence des accidents du travail : **0,000037 % (0,000015 % en 2017)**
- Taux de gravité des accidents du travail : **0,0020 % (0,0004 % en 2017)**

8.3. Absentéisme

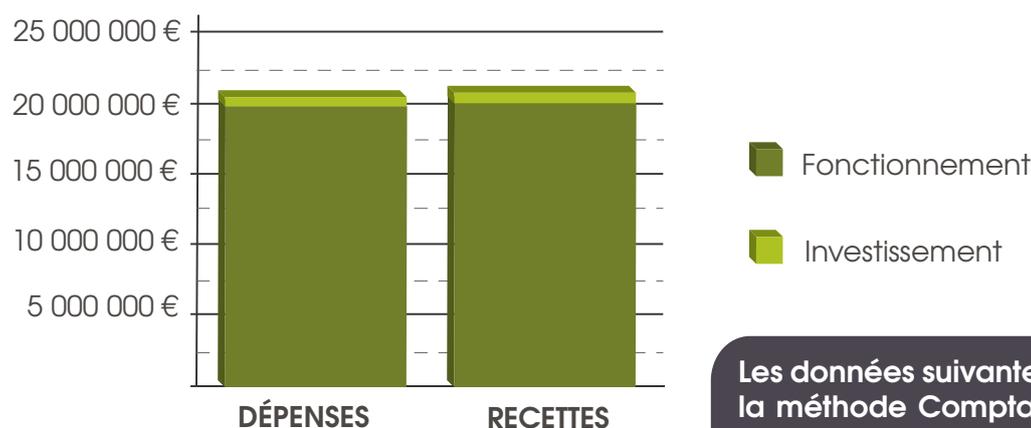
Absentéisme 2018	Total 2018 (en jours)	Total 2017 (en jours)	Variation 2018/2017	Agents	Encadrement
Arrêt maladie	1 980	2 202	- 10,08 %	92,63 %	7,37 %
Arrêt longue maladie	1 095	1 218	- 10,10 %	100 %	0 %
Grève	46,5	33	+ 40,91 %	97,80 %	2,20 %
Total jours d'absence	3 121,5	3 453	- 9,60 %	/	/
Nombre collaborateurs	43	49	-12,24 %		
Taux* d'absentéisme	14,4 %	15,9 %	/		

*nombre de jours d'absence sur nombre de jours théoriquement travaillés (hypothèse 217 jours).

9. LES FINANCES PUBLIQUES

9.1. Montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement

COMPTE ADMINISTRATIF 2018	Dépenses	Recettes
Investissement	2 033 279	2 631 278
Fonctionnement	20 445 022	20 978 538



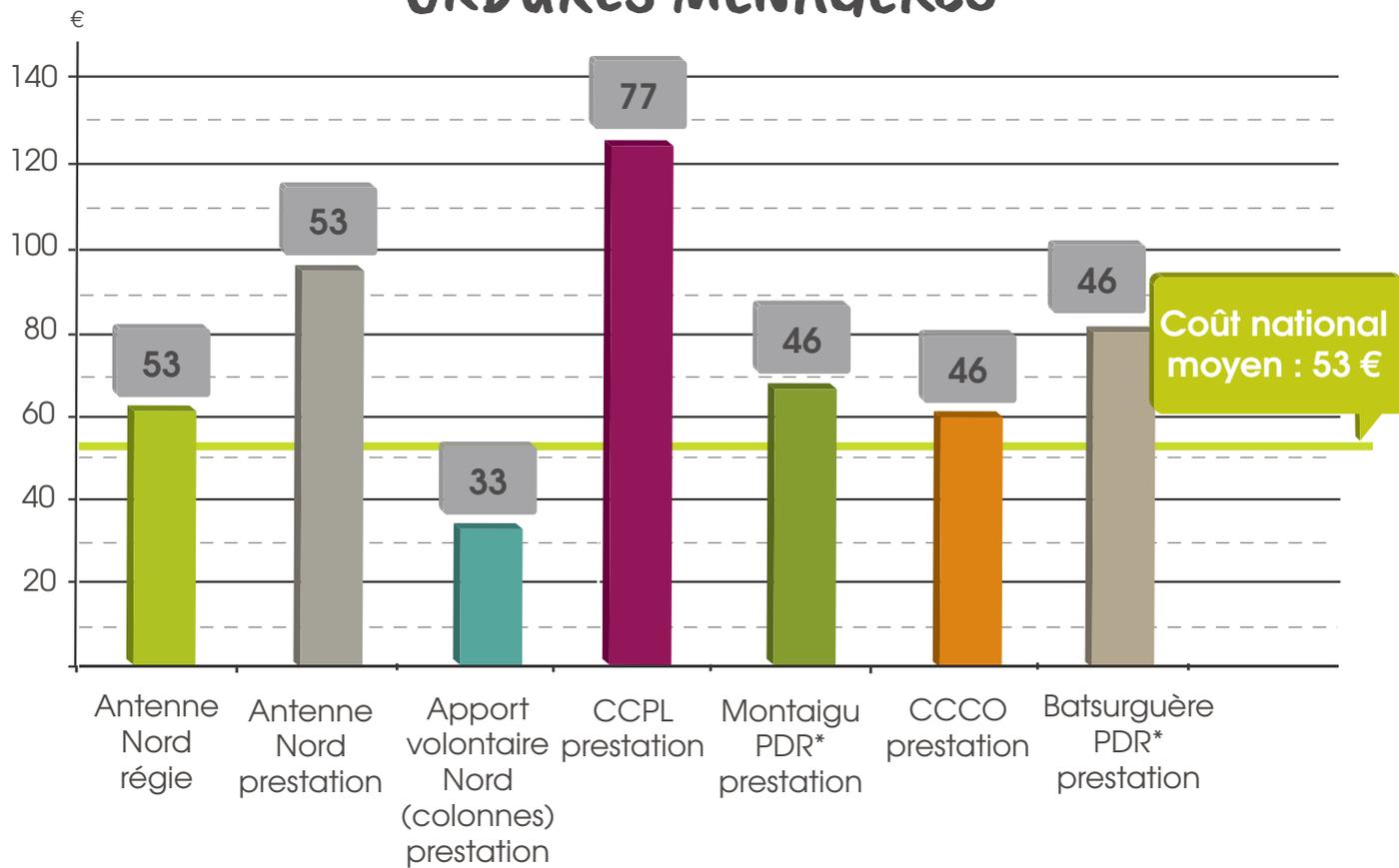
Les données suivantes sont établies d'après la méthode Comptacoût® préconisée par l'ADEME. Elle ne prend pas en compte la dotation aux amortissements et le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissements.

9.2. Financement du service public

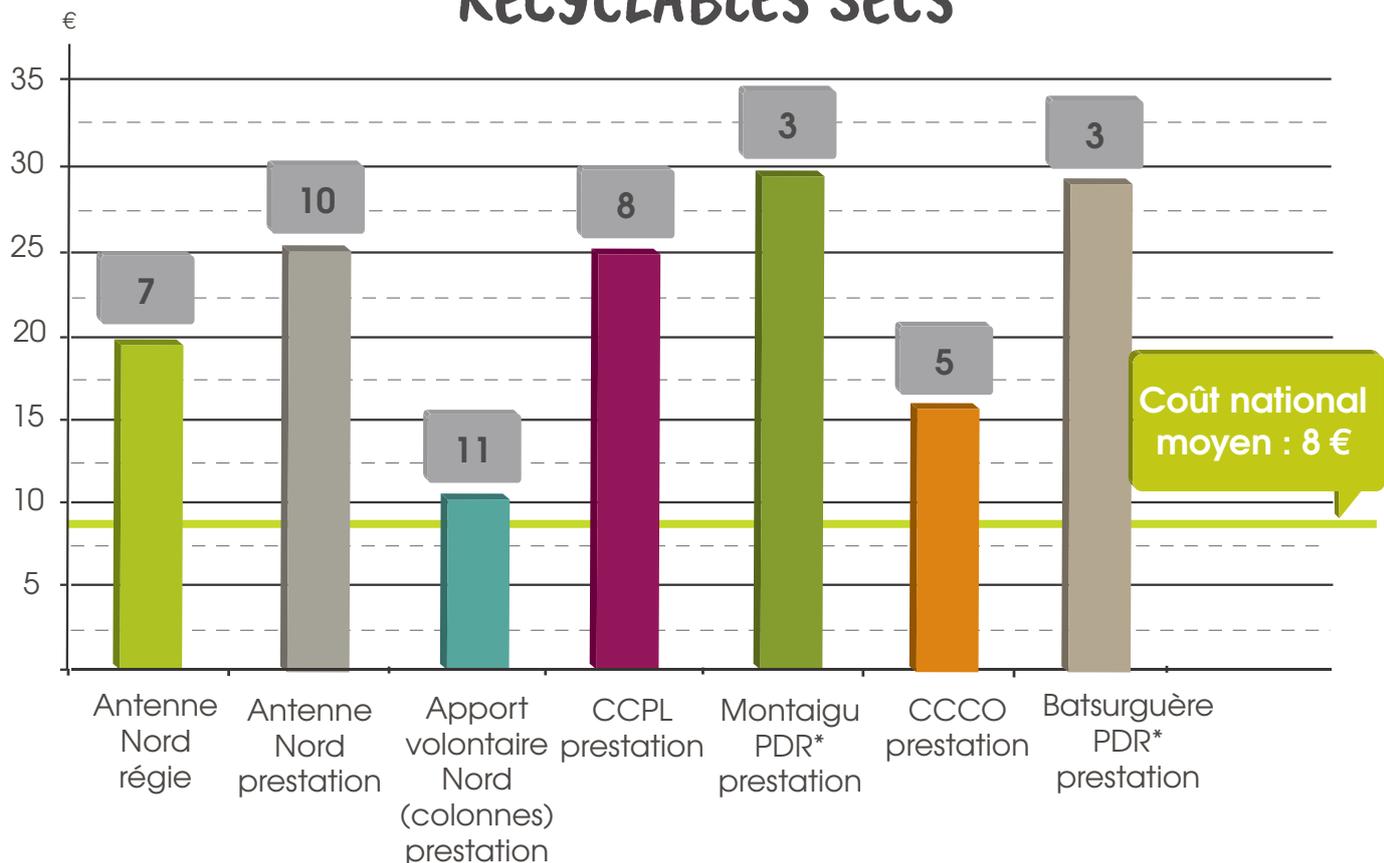
COÛT	TOTAL	COÛT PAR HABITANT
Coût aidé du service public	16 939 638 €	136,17 €
TVA acquittée	576 035 €	4,63 €
Coût aidé TTC du service public	17 181 579 €	138,16 €
Niveau de financement	18 126 939 €	145,72 €
TEOM reversée par les adhérents	17 428 563 €	140,10 €
Redevance spéciale des usagers non ménages (pros et administrations)	698 376 €	5,61 €
Écart entre coût et financement en euros	246 984 €	7,55 €
Écart entre coût et financement en %	1,4 %	

9.3. Coût aidé du service public par secteur en € HT par habitant

ORDURES MÉNAGÈRES



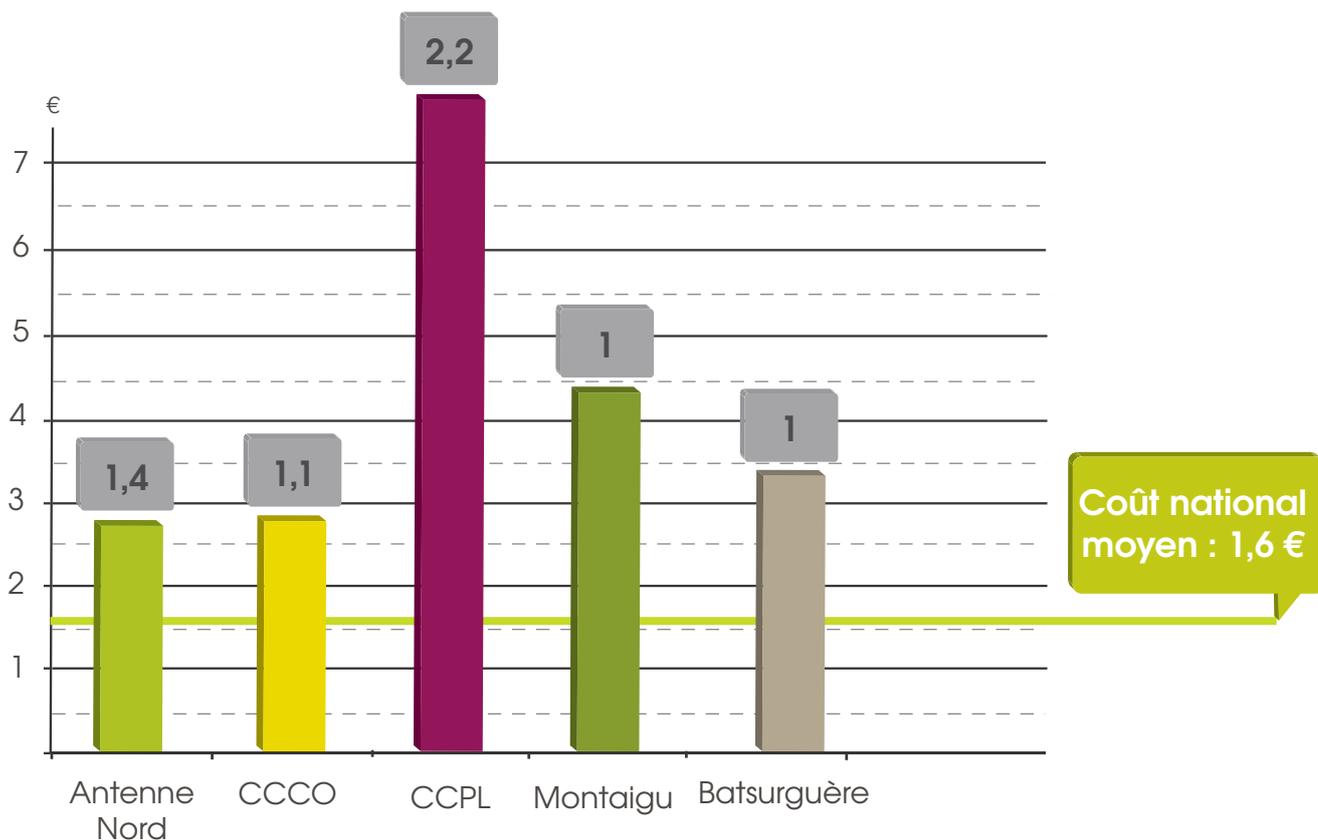
RECYCLABLES SECS



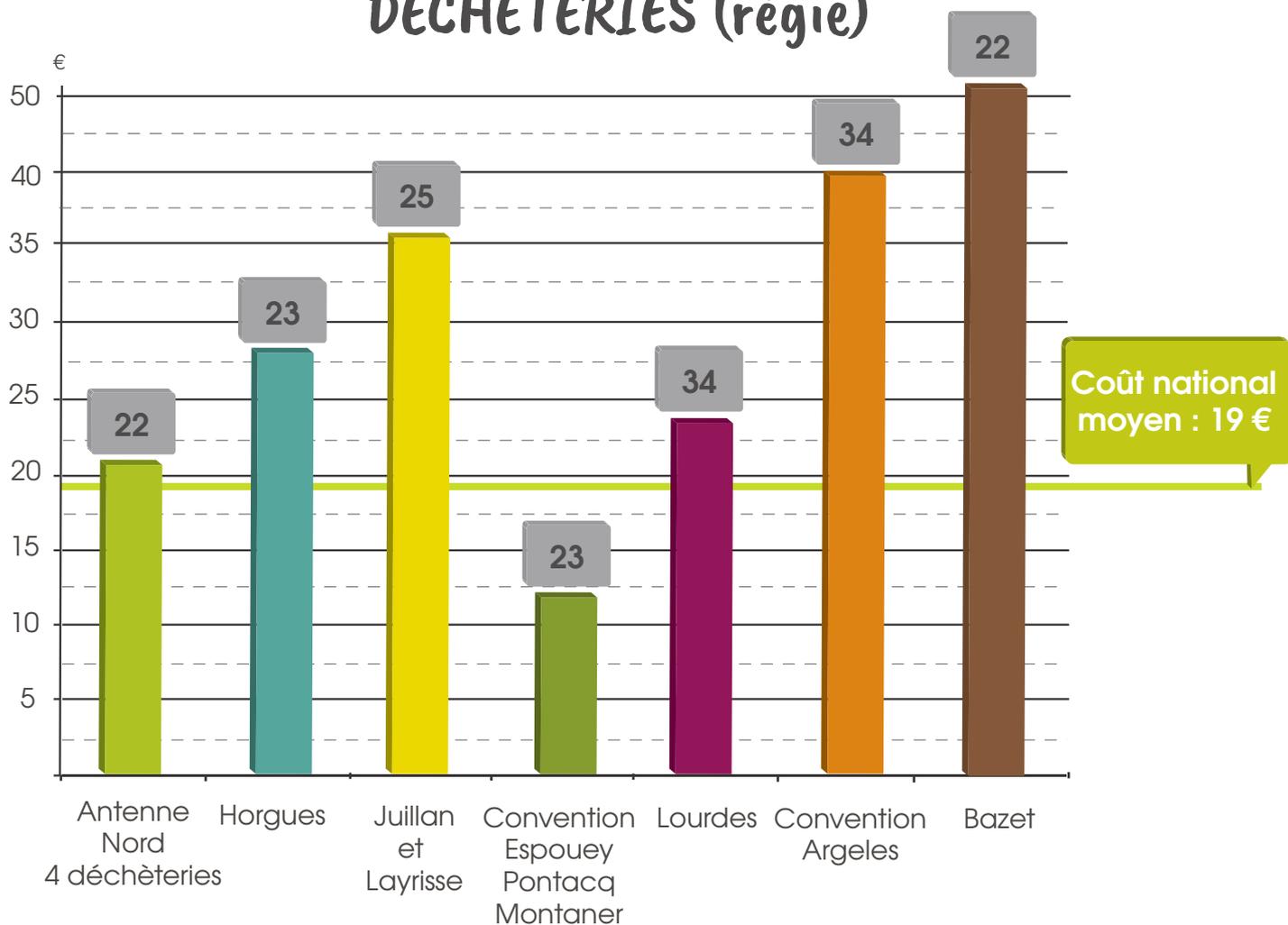
* PDR = point de regroupement

XX Coût moyen national sur typologie de territoire équivalente

VERRE (prestation)



DÉCHÈTERIES (régie)



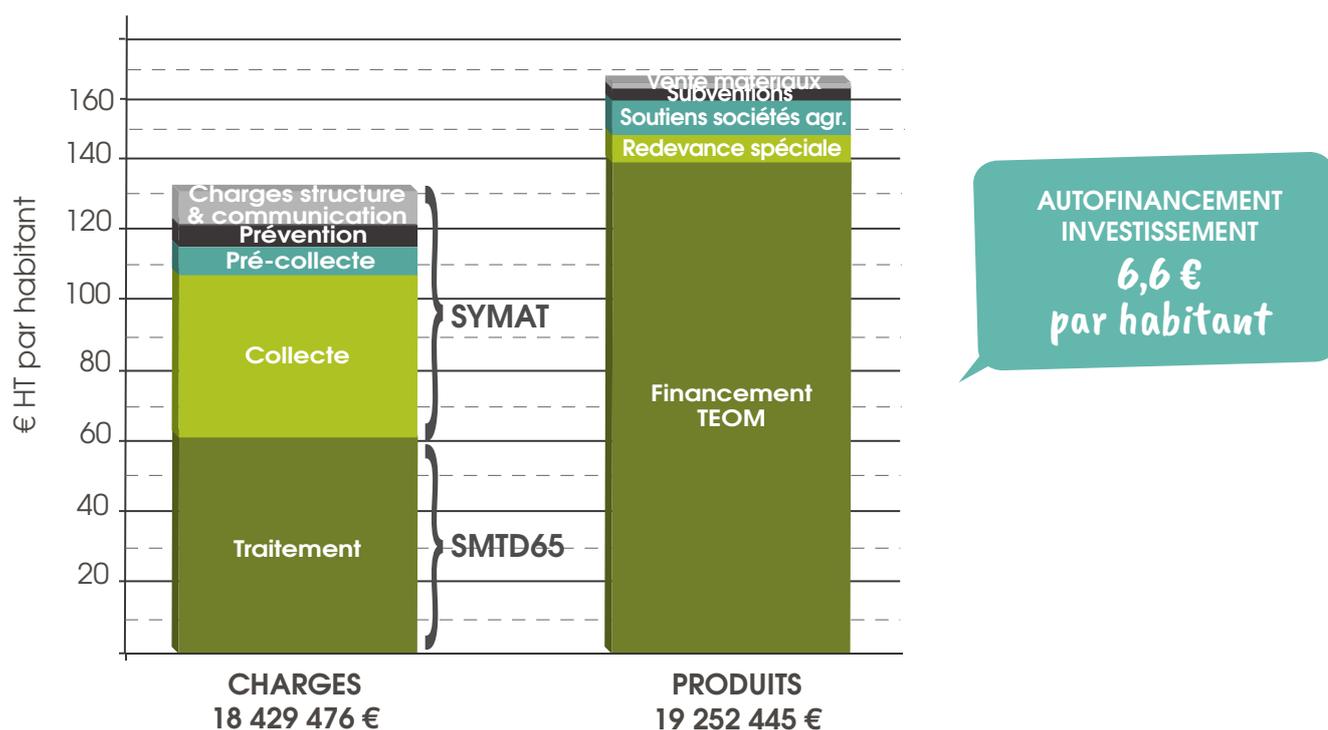
9.4. Nature des charges

Charges fonctionnelles	Charges de structure + communication	1 424 339 €
Charges techniques :	Total des charges techniques	17 005 087 €
Charges de prévention	Actions de prévention / réduction des déchets	186 359 €
Charges de pré-collecte	Maintenance des bacs et colonnes	637 555 €
Charges de collecte		6 772 603 €
Charges de transfert et transport	Quais de transfert	1 864 988 €
Charges de structure du SMTD + gestion du passif	Notamment mutualisation du site de Lourdes Mourles	1 156 847 €
Tri et conditionnement	Centre de tri	1 359 710 €
Compostage		377 424 €
Incinération		2 489 588 €
Valorisation matière ou énergie	Cartons, bois...	155 207 €
Stockage de déchets non dangereux	Enfouissement	1 929 175 €
Traitement des inertes	Gravats	40 164 €
Charges de traitement des déchets non dangereux	Total des charges	7 508 115 €
Enlèvement et traitement des déchets dangereux	En déchèterie	35 467 €
Autres charges		160 914 €
TOTAL DES CHARGES (amortissements compris)		18 590 340 €

9.5. Nature des recettes

PRODUITS	
Total produits industriels (vente de matériaux...)	160 914 €
Tous soutiens des sociétés agréées	1 328 874 €
Subventions de fonctionnement	334 094 €
Total des aides	1 823 882 €

9.6. Répartition des charges, des produits et du financement



9.7. Coût aidé en € pour chaque flux de déchets

	ORDURES MÉNAGÈRES	VERRE	RECYCLABLES SECS*	DÉCHÈTERIES*	DÉCHETS DES PROS	PASSIF**	ENCOMBRANTS	AUTRES	TOTAL
Coût TTC aidé en €	9 964 984 €	432 261 €	2 898 155 €	2 953 899 €	281 791 €	491 275 €	101 286 €	57 928 €	17 181 579 €

Quantités collectées

	ORDURES MÉNAGÈRES	VERRE	RECYCLABLES SECS	DÉCHÈTERIES	DÉCHETS DES PROS	TOUS FLUX
Tonnages en t	31 832	3 980	8 032	25 140	218	68 984
% des tonnages	46 %	5,7 %	12 %	36 %	0,3 %	100 %
Quantité en kg/an/hab	256	32	64	202	/	554
Données nationales en kg/an/hab	277	32	50	210	/	540
Écart ratios nationaux	- 21	+ 3	+ 14	- 8	/	+ 14
Part du flux des coûts	60 %	2 %	17 %	18 %	1,6 %	100 %

* Les recettes de ventes des matériaux sont fondues dans les reversements des éco-organismes ou le coût du traitement.

** Le passif correspond à la mutualisation due au SMTD 65 pour le site d'enfouissement de Lourdes Mourles.

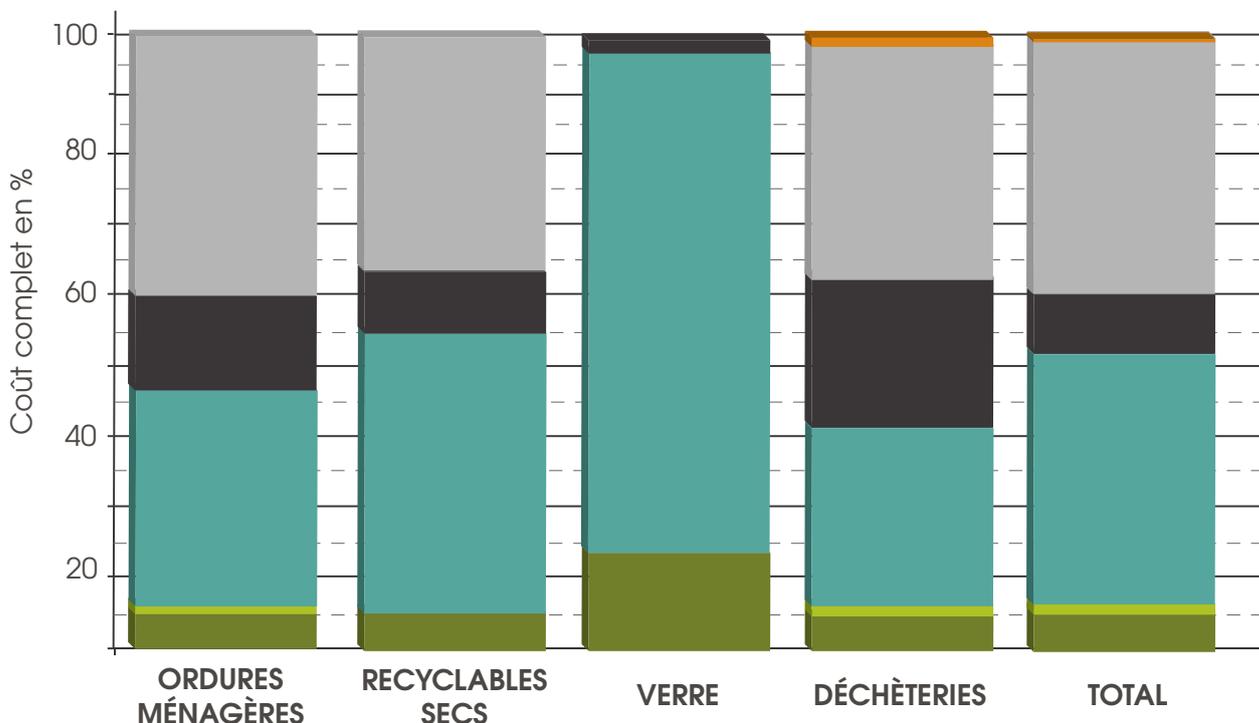
9.8. Couverture des charges par les produits par flux

	ORDURES MÉNAGÈRES	VERRE	RECYCLABLES SECS	DÉCHÈTERIES	DÉCHETS DES PROS	TOTAL
Charges coût complet	9 877 448 €	565 227 €	4 041 527 €	3 016 710 €	282 737 €	18 429 4767 €
Produits industriels	11 493 €	131 925 €	/	/	28 989 €	172 407 €
Subventions	215 869 €	35 668 €	1 269 068 €	130 870 €	/	1 651 475 €
% produits sur charges	2,3 %	29,6 %	31,4 %	4,3 %	10,25 %	9,8 %

9.9. Coût aidé TTC des différents flux ramenés à la tonne

	ORDURES MÉNAGÈRES	VERRE	RECYCLABLES SECS	DÉCHÈTERIES	DÉCHETS DES PROS	TOTAL
Coût résiduel (en €/tonne)	314, 83 €	115,61 €	369,98 €	144,07 €	409,14 €	262,5 €

9.10. Répartition des charges par flux



Collecte SYMAT :

- Charges fonctionnelles
- Collecte et pré-collecte
- Prévention

Traitement SMTD65 :

- Transfert / transport
- Traitement
- Enlèvement et traitement des déchets dangereux

La méthode ComptaCoût® préconise la répartition de la prévention sur les flux d'ordures ménagères et de déchèteries.

10. FAITS MARQUANTS 2018

-  La collecte des déchets de l'ancienne Communauté de Communes Gespe - Adour - Alaric et des communes de Bazet et Gayan a été reprise en régie à effectif constant.
-  Les équipes de l'antenne sud se sont installées dans un bâtiment dédié au SYMAT, situé au 14 rue Jean Bourdette à Lourdes, au mois d'août 2018.
-  Le permis de construire le pôle recyclage à Ibos et l'arrêté d'exploitation au titre des ICPE ont été accordés.
-  Les collectes des bacs d'ordures ménagères ont été comptabilisés sur 21 communes du territoire historique du SYMAT et seront répercutées sur la Taxe Foncière 2019.
-  Les bacs de l'ancienne Communauté de Communes Gespe - Adour - Alaric ont été pucés dans la perspective du déploiement de la Taxe Incitative sur l'ensemble du territoire.



PERSPECTIVES 2019

-  Construction du pôle recyclage d'Ibos à partir d'octobre.
-  Reprise en régie des collectes de Montaigu en juillet et passage en collecte en colonnes de Montaigu et Batsurguère à partir de novembre 2019.
-  Extension de la Taxe Incitative à Bazet et Gayan et à l'ensemble des communes de l'ancienne Communauté de Communes Gespe - Adour - Alaric.
-  Poursuite du déploiement de la Taxe Incitative sur l'ancienne Communauté de Communes du Canton d'Ossun.
-  Mise en place du contrôle d'accès sur les déchèteries de Layrisse et Lourdes.
-  Amélioration continue du bâtiment de Lourdes.
-  Rénovation du local gardien de la déchèterie de Tarbes Sud.
-  Tri des bennes de tout-venant à Lannemezan pour améliorer la valorisation.

68 984 TONNES DE DÉCHETS COLLECTÉS EN 2018

